

Engagement « Route de la rose dans le Loiret »

Référentiel Catégorie Communes du Loiret

1. La présentation des rosiers doit faire l'objet d'un véritable projet paysager, patrimonial et touristique de la commune, appuyé par un travail régulier avec soit un jardinier qualifié en matière de roses, soit avec un paysagiste ou professionnel, soit avec des associations spécialisées comme la SHOL par exemple ;
2. Présentation des collections : Les rosiers doivent être plantés de manière à être **mis en scène**, avec une attention particulière portée à **l'esprit de balade et à l'harmonie avec le bâti** ;
3. Diversité variétale :
 - Le référentiel ne fixe pas de seuil minimum en termes de nombre de rosiers ou de diversité variétale, mais la commune devra préciser la cohérence de la quantité de rosiers et de la diversité variétale au regard de la configuration des espaces publics de la commune.
 - Les rosiers présentés devront permettre d'éviter une banalisation du fleurissement.
 - Les rosiers devront être présentés en complément d'autres éléments de plantation et de fleurissement.
 - Chaque variété devra faire l'objet d'un étiquetage mentionnant la variété, l'année de l'obtention si possible, le nom de l'obteneur et le type du rosier
4. L'entretien des massifs devra faire l'objet de toute l'attention, tant au niveau des rosiers que de l'ensemble des végétaux présentés ;
5. Accessibilité : Les rosiers devront être présentés avec une possibilité **d'accès piétonnier à proximité** (les rosiers sur les ronds-points pourront être exclus de la valorisation dans le référentiel, sauf raison particulière)
6. Médiation : la commune devra proposer des outils d'information et de visite, présentant notamment les collections de roses présentées (flyer, panneau, visites...).

La sélection des partenaires se fera après visite d'au moins un membre de la commission. La commission se prononcera sur la base d'un dossier et de l'avis suite à la visite.

Je soussigné(e) : M. /Mme
Maire de la commune de :

M'engage à respecter le référentiel de la « Route de la Rose dans le Loiret »

Fait à : le :

Signature :



**Agence de Développement et de Réservation
Touristiques du Loiret**
8, rue d'Escures 45000 ORLEANS Tel. 02 38 78 04 04
www.routedelarose.com - www.tourismeloiret.com

